

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

05/04/2018

LA REFONTE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE DE NM1

Le Comité Directeur de la FFBB a validé, ce week-end à Paris, la refonte du Championnat de France NM1 dès la saison 2018-2019. Cette refonte du plus haut championnat fédéral doit permettre l'accompagnement des jeunes issus de la formation fédérale et du secteur professionnel (LNB) vers le haut niveau et la haute performance tout en respectant l'intérêt et les enjeux sportifs et économiques de cette division.

Dans le cadre des Jeux Olympiques de 2024 et du renouvellement permanent de notre élite nationale, cette refonte proposera aux jeunes talents un vrai projet sportif tout en poursuivant leur formation. A ce titre, des partenariats entre clubs professionnels (LNB) et NM1 seront encouragés avec la volonté de créer des double-licences favorisant les échanges de jeunes joueurs.

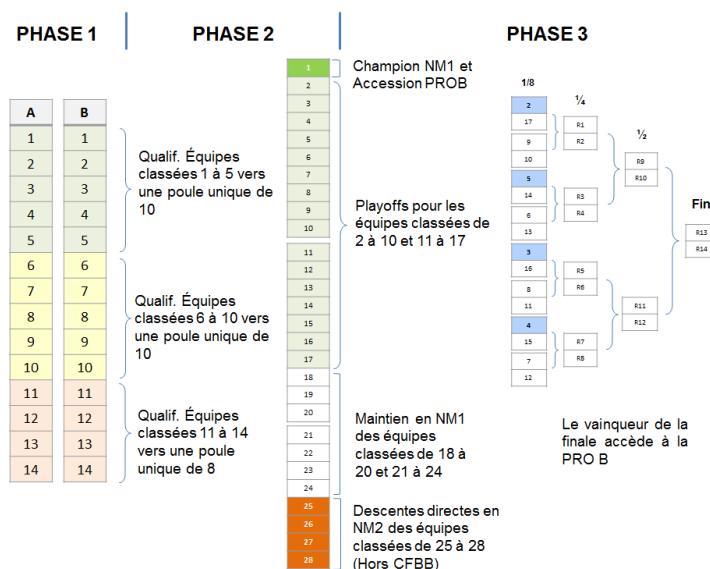
Avec 28 équipes, réparties en deux poules, la NM1 garantira un meilleur maillage du territoire et un équilibre sportif. Avec ce nouveau championnat en trois phases, le nombre de matches sera préservé, voir augmenté (entre 34 et 36 matches + les playoffs éventuels) et l'intérêt sportif maintenu jusqu'à la fin.

Pour la saison 2018/2019, la NM1 sera composée de la façon suivante* :

- 12 équipes sportivement maintenues en NM1 au terme de la saison 2017/2018 (dont CFBB)
- 2 équipes reléguées sportivement de Pro B en NM1 au terme de la saison 2017/2018
- 4 équipes reléguées sportivement de NM1 en NM2 au terme de la saison 2017/2018
- 8 équipes de NM2 : les équipes classées 1 et 2 de chaque poule de NM2 au terme de la phase 1 de la saison 2017/2018
- 2 wild-cards maximum (suivant le cahier des charges validé lors du Comité Directeur du 13/02/18)

**sous réserve de satisfaire aux conditions d'engagement dans ce championnat*

Le championnat se déroulera en trois phases :



Service de Presse FFBB

117 rue du Château des Rentiers - BP 403 - 75626 Paris Cedex 13 (FRANCE)

presse@ffbb.com - Fax : +33 (0)1.53.94.26.85 - www.ffbb.com

facebook.com/ffbbasketball - twitter.com/ffbbasketball - dailymotion.com/ffbb - youtube.com/francebasketball

Phase 1 :

- 2 poules de 14 équipes avec des rencontres en aller-retour.

Phase 2 :

1. **Les équipes de chaque poule, classées de la 1^{ère} à la 5^e place lors de la phase 1, seront regroupées en une poule unique de 10 équipes.** Les équipes qui se sont déjà affrontées lors de la phase 1 ne se rencontrent pas à nouveau mais conservent les résultats directs acquis lors de la phase 1. La phase 2 se dispute en rencontres aller et retour. Le premier de la seconde phase sera sacré champion de France NM1 et accèdera à la Pro B. Les neuf autres équipes participeront aux playoffs (phase 3).
2. **Les équipes de chaque poule, classées de la 6^e à la 10^e place lors de la phase 1 seront regroupées en une poule unique de 10 équipes.** Les équipes qui se sont déjà affrontées lors de la phase 1 ne se rencontrent pas à nouveau mais conservent les résultats directs acquis lors de la phase 1. La phase 2 se dispute en rencontres aller et retour. Les 7 premières équipes de ce second groupe seront qualifiées pour les playoffs (phase 3). Les 3 dernières finissent leur saison après 36 rencontres.
3. **Les équipes de chaque poule classées de la 11^e à la 14^e place lors de la phase 1 seront regroupées en une poule unique de 8 équipes.** Les équipes qui se sont déjà affrontées lors de la phase 1 ne se rencontrent pas à nouveau mais conservent les résultats directs acquis lors de la phase 1. La phase 2 se dispute en rencontres aller et retour. Les 3 premiers finissent leur saison après 34 matches et les 4 derniers descendent. Si l'équipe du Centre Fédéral (CFBB) se trouve en situation de relégation en NM2 pour la saison suivante, l'équipe classée 4^e à l'issue de la phase 2 sera reléguée en NM2, en lieu et place du CFBB.

Phase 3 :

- Les 16 équipes (9 du 1^{er} groupe et 7 du 2^e groupe) se disputent les huitièmes et les quarts de finale sous forme de plateaux et en match à élimination directe. Chaque plateau se déroulera chez le 2^e, 3^e, 4^e et 5^e du 1^{er} groupe de la phase 2.
- Les demi-finales ainsi que la finale se disputeront en 2 matches gagnants (Aller, Retour et Belle éventuelle) selon l'ordre suivant :
 - Match Aller chez le moins bien classé de la phase 2
 - Match Retour chez le mieux classé de la phase 2
 - Belle éventuelle chez le mieux classé de la phase 2

L'équipe classée 1^{ère} à l'issue de la phase 2 et le vainqueur de la phase 3 accèderont à la Pro B pour la saison suivante*.

**sous réserve de satisfaire aux conditions d'engagement dans ce championnat*

Cette refonte de la NM1 aura également des incidences sur les autres championnats nationaux à l'issue de la saison 2017/2018 :

NM2

- Une seule relégation par poule de NM2

NM3

- Les équipes classées 11^e et 12^e dans chacune des poules ainsi que les 4 équipes classées 10^e et ayant le moins bon ranking sur les 12 poules, seront reléguées.

Service de Presse FFBB

117 rue du Château des Rentiers - BP 403 - 75626 Paris Cedex 13 (FRANCE)

presse@ffbb.com - Fax : +33 (0)1.53.94.26.85 - www.ffbb.com

facebook.com/ffbbasketball - twitter.com/ffbbasketball - dailymotion.com/ffbb - youtube.com/francebasketball